

Santé et sécurité au travail dans les secteurs agriculture et bâtiment : les clés d'une prévention

DES RISQUES PROFESSIONNELS MULTIPLES À PRÉVENIR

- Les métiers de l'agriculture et du bâtiment exposent les salariés à de nombreux risques professionnels : manutentions, travail en hauteur, utilisation de machines, outils et engins, déplacements, gestes répétitifs, postures contraignantes, bruit, poussières ou conditions climatiques difficiles.
- À ces risques s'ajoutent des **expositions spécifiques** : produits phytosanitaires en agriculture, ciment, peintures, colles, solvants ou encore amiante lors de certaines interventions dans le bâtiment.
- **La fatigue** constitue un facteur de risque supplémentaire : lorsqu'elle s'accumule, elle peut diminuer la vigilance, rendre les gestes moins précis et ralentir les réactions.
- **Les fortes chaleurs** peuvent également accentuer la fatigue et entraîner une baisse des capacités physiques et de vigilance, notamment lors de travaux en extérieur ou d'activités physiques soutenues. Elles constituent ainsi un facteur de risque à intégrer pleinement dans l'organisation et la prévention du travail.

DES RISQUES DIFFÉRENTS SELON LES SECTEURS ET ACTIVITÉS

EN AGRICULTURE

- Machines et engins agricoles
- Chutes, glissades et manutentions
- Risques liés aux animaux
- Déplacements et circulation des engins
- Produits phytosanitaires, produits chimiques
- Poussières, bruit et vibrations
- Chaleur, froid et intempéries
- Fatigue et contraintes physiques

QUELQUES CHIFFRES À RETENIR



🌾 Agriculture : 33 843 accidents du travail

En 2024, la MSA a recensé **33 843 accidents du travail** avec un premier arrêt indemnisé chez les salariés agricoles.

🏗️ BTP : 38,1 accidents pour 1 000 salariés

En 2024, le BTP affiche un indice de fréquence de **38,1 accidents du travail pour 1 000 salariés**, soit une fréquence environ 44 % supérieure à la moyenne du régime général salariés (tous secteurs confondus) s'établissant à 26,4 accidents du travail pour 1 000 salariés.



DANS LE BÂTIMENT

- Chutes de hauteur et de plain-pied
- Machines, outils et équipements
- Manutentions, heurts et écrasements
- Circulation des engins et véhicules
- Ciment, peintures, colles, solvants, produits chimiques
- Poussières, bruit et vibrations
- Chaleur, froid et intempéries
- Fatigue et contraintes physiques

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR VOUS EMPLOYEUR ?

Connaître les risques pour mieux les prévenir	Réduire l'exposition aux dangers	Préserver les capacités physiques et la vigilance	Faire de la prévention une démarche collective
Les risques évoluent selon les métiers, les équipements utilisés, les chantiers, les saisons ou encore les conditions de travail. Leur évaluation doit donc correspondre au travail réellement effectué. ➔ Objectif : Disposer d'une vision actualisée des risques et définir les priorités de prévention dans le cadre du DUERP.	Certains dangers peuvent provoquer un accident immédiat - chute, machine, engin, manutention - tandis que d'autres peuvent affecter progressivement la santé : produits phytosanitaires, agents chimiques, poussières, bruit ou vibrations. ➔ Objectif : Agir le plus en amont possible pour supprimer le danger lorsque cela est possible ou, à défaut, réduire l'exposition des salariés.	Les efforts physiques, les gestes répétitifs, les postures contraignantes, les rythmes soutenus ou les longues journées peuvent favoriser la fatigue. Les fortes chaleurs peuvent accentuer ces contraintes, notamment lors des activités physiques réalisées en extérieur. ➔ Objectif : Adapter les conditions et l'organisation du travail afin de limiter la fatigue et de préserver la vigilance des salariés.	Une prévention efficace repose également sur l'implication des salariés. Leur connaissance du terrain permet de repérer des difficultés, des situations dangereuses ou des presque-accidents qui ne sont pas toujours visibles autrement. ➔ Objectif : Développer le dialogue, la formation et le partage des bonnes pratiques pour installer durablement une culture de prévention.

QUELQUES MESURES CONCRÈTES POUR AGIR EN PRÉVENTION

Axe d'action	Pourquoi / Comment ?	Mesures concrètes générales	Quelques spécificités Agriculture / Bâtiment	
<i>Piloter la démarche de prévention</i>	Une démarche structurée permet de hiérarchiser les priorités et de suivre les actions dans le temps	- Elaborer et mettre à jour le DUERP - Construire un plan d'action et en assurer le suivi - Porter le DUERP et ses mises à jour à la connaissance des salariés - Réévaluer les risques lors d'un changement d'activité, d'équipement ou d'organisation	Agriculture : intégrer notamment dans le DUERP les engins, animaux, phytos et saisonnalité.	Bâtiment : prendre en compte la coactivité et établir un plan de prévention pour prestataires
<i>Sécuriser le travail et les équipements</i>	Les mesures techniques et collectives permettent d'agir directement sur les situations susceptibles de provoquer un accident	- Entretien et vérifier machines, outils et engins et dispositifs de sécurité - Sécuriser le travail en hauteur - Organiser les circulations - Mettre en place des aides à la manutention	Agriculture : engins agricoles, interventions de maintenance, circulation des engins.	Bâtiment : échafaudages et accès en hauteur, engins de chantier, séparation des flux piétons/engins.
<i>Maîtriser les expositions professionnelles</i>	La réduction de l'exposition permet de prévenir les effets immédiats mais également certaines atteintes à la santé à plus long terme	- Mettre en place et organiser la consultation des FDS - Substituer les produits dangereux lorsque cela est possible - Réduire les poussières à la source - Prévoir les EPI adaptés	Agriculture : produits phytosanitaires, préparation/application, stockage du matériel.	Bâtiment : poussières, silice selon les travaux, ciment, colles, peintures, solvants et amiante selon les interventions.
<i>Adapter l'organisation aux contraintes physiques et climatiques</i>	L'organisation constitue un levier pour limiter la fatigue et les effets des fortes chaleurs	- Anticiper les périodes de forte activité et les épisodes de chaleur - Adapter horaires et tâches / Alternier les activités lorsque cela est possible - Prévoir des temps de récupération - Mettre de l'eau à disposition et organiser des pauses	Agriculture : anticiper les pics saisonniers et travaux extérieurs.	Bâtiment : adapter l'organisation du chantier et les travaux physiques lors des canicules
<i>Donner aux salariés les moyens d'agir en sécurité</i>	Les consignes et les équipements ne sont efficaces que s'ils sont connus, compris et correctement utilisés	- Réaliser un accueil sécurité à chaque embauche (procédures d'urgence, formation à l'utilisation des machines et produits et utilisation des EPI, sensibilisation aux règles de fonctionnement et circulation...) - Fournir les EPI adaptés - Vérifier leur bonne utilisation	Agriculture : formation aux engins, phytos et risques liés aux animaux.	Bâtiment : travail en hauteur, outils et engins, coactivité et risques spécifiques du chantier.
<i>Apprendre des incidents et accidents</i>	L'analyse des événements permet d'identifier leurs causes et d'éviter qu'une situation similaire ne se reproduise	- Encourager la remontée des presque-accidents - Analyser les accidents - Rechercher les causes - Définir des actions correctives - Vérifier leur efficacité	Agriculture : analyser notamment incidents avec engins, animaux, machines ou produits.	Bâtiment : analyser chutes, heurts, incidents avec engins/outils et situations de coactivité.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT



Les modalités d'accompagnement

Nous vous accompagnons dans l'évaluation de vos risques professionnels, l'élaboration ou la mise à jour de votre DUERP ainsi que les actions de sensibilisation de vos équipes, en tenant compte des spécificités de votre activité.

Le coût de la prestation
Sur devis